



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 9723

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la gouvernance de l'Agence des participations de l'État. Créée en 2004 pour être le gestionnaire scrupuleux et efficace des actions et participations financières de l'État, cet organisme est actuellement placé sous la tutelle de la direction générale du Trésor et de la politique économique du ministère de l'économie. La commission des finances du Sénat a récemment proposé, pour conforter l'action de cette agence, de dépasser ce stade transitoire en en faisant un organisme indépendant avec une personnalité morale. Il lui demande quelles suites le Gouvernement entend donner aux propositions de la commission des finances du Sénat sur la gouvernance de l'Agence des participations de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9723

Rubrique : État

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6952

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)